

**Commune de Saint Germain-du-Bois**  
**Séance du mercredi 20 juin 2018 à 21 h 10**

Sont présents : Christian BOSCH, Patrice CALVEZ, Jean-Paul CAVARD, Sylvie GAY, Claudia GENIEUX, Blandine GROS, Pascale LAURAIN, Françoise MARIZY, Catherine MARTIN, Gaëtan MOISSON, Nadine ROBELIN, Jean-Claude VIEUX

Sont excusés : Norbert LAMBEY, Brigitte DAVID

Sont absents : Marcel DUFOUR, Mickaël ARANDA, Régis BIDAULT, Laurent CAGNE, Alexandre CRETIAUX

Secrétaire de séance : Pascale LAURAIN

## **QUESTIONS A TRAITER**

---

- **Approbation du compte-rendu de la séance du 3 mai 2018 :**

Le compte-rendu du conseil municipal du 3 mai 2018 est approuvé.

- **Réglages horloges éclairage public :**

Mme le Maire rappelle avoir pris un arrêté, en date du 27 avril 2018, concernant la modification du réglage des horloges d'éclairage public au bourg, du 15 juin au 30 septembre, et ce jusqu'à 1 h 30, au lieu de minuit.

Le SYDESL a fait une proposition de plan de financement afin de mettre en place ce projet technique. La contribution de la commune serait de 301,40 € TTC.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :**

- **valider le projet technique et le plan de financement proposé par le SYSEDL,**
- **mandater Mme le Maire pour poursuivre et exécuter cette opération.**
  
- **Travaux de mise en sécurité des établissements scolaires de la commune - demande de subvention - Fonds FIPDR 2018 :**

Mme le Maire rappelle le marché à intervenir concernant les travaux restant à réaliser pour sécuriser, rénover et mettre aux normes les bâtiments scolaires. Elle précise que le maître d'œuvre, M. VALLAS, architecte DPLG, a présenté le 5 décembre 2017 aux membres de la Commission travaux l'avant-projet détaillé de l'opération. Le 13 juin, le projet définitif a été soumis aux membres de la commission, aux professeurs des écoles, au personnel communal et aux parents d'élèves. Les travaux vont débuter le 2 juillet.

Mme le Maire ajoute que le montant total des travaux à réaliser en 2018 est estimé à 337 000 € HT, dont 34 461 € concernant uniquement les travaux de sécurisation. Elle propose de solliciter une subvention dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation 2018 (FIPDR 2018), pour ces travaux de sécurisation (vidéophone, clôtures), selon le plan de financement suivant :

Maîtrise d'œuvre, études, travaux	38 579.21 €	
Subventions accordées (22 %)		8 487.40 €
Subvention FIPDR 2018 sollicitée (58 %)		22 376.00 €
Fonds propres Commune (20 %)		7 715.81 €
Total	38 579.21 €	38 579.21 €

**Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention auprès des services de l'Etat au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation 2018, volet 2 « sécurisation des établissements scolaires », à hauteur de 22 376 €.**

- **Avis sur dossier d'enquête publique pour exploitation d'une installation de méthanisation et de combustion sur le territoire de la commune de Simard :**

Mme le Maire informe le Conseil Municipal de la réception, le 25 mai, d'un dossier d'enquête publique, adressé par la Préfecture et relatif à la demande d'autorisation préfectorale pour l'exploitation d'une installation de méthanisation et de combustion sur le territoire de la commune de Simard, par la SAS AGRIMETHABRESSE.

Mme le Maire précise que notre commune étant impactée par le plan d'épandage, une consultation du public doit avoir lieu pendant quatre semaines. Cette consultation se tient du lundi 11 juin au lundi 9 juillet 2018 inclus, à la mairie de Simard. Pendant le déroulement de la consultation, le dossier de l'affaire reste déposé à la mairie de Simard où il peut être consulté aux jours et heures d'ouverture de la mairie. Un avis a été affiché le 25 mai 2018 en mairie de Saint Germain-du-Bois. Le Conseil Municipal doit pour sa part rendre un avis sur le dossier d'enquête publique, qui devra être adressé à M. le Préfet au plus tard dans les quinze jours suivant la fin de la consultation.

Suite à la présentation du projet réalisée préalablement à la séance du Conseil Municipal, **ce dernier donne, à l'unanimité, un avis favorable pour le projet d'exploitation d'une installation de méthanisation et de combustion sur le territoire de la commune de Simard.**

## **INFORMATIONS - COMPTE-RENDUS DIVERS**

---

- **Commission Vie associative :**

M. Gaëtan MOISSON dresse le bilan de la Fête de la Musique qui s'est tenue le 15 juin dernier : bons retours, satisfaction de l'association qui a tenu la buvette.

- **Conseil Jeunes :**

Mme Françoise MARIZY rend compte de la réunion du Conseil Jeunes qui s'est déroulée le 9 juin :

- le projet d'aire multisports a été présenté aux enfants : emplacement, plans, coût, modalités d'utilisation...
- un nettoyage de printemps a été organisé le 16 juin de 9h30 à 11h30 (environ 25 participants) ;
- les enfants ont travaillé sur la question de l'environnement : comment faire des économies au niveau de notre commune ? comment mieux respecter l'environnement ? Un livret « *A la découverte de l'environnement* » leur a été remis. Une visite du SICED sera organisée pendant les vacances de la Toussaint.
- les membres du Conseil Jeunes se sont impliqués dans l'animation de la kermesse des écoles et souhaitent renouveler leur participation l'année prochaine ;
- ils proposent d'organiser un défilé humoristique costumé avec lampions le samedi soir, lors de la Fête de la Trinité.

- **Commission Tourisme :**

Réunie le 11 juin dernier, M. Christian BOSCH explique que la Commission a traité des sujets suivants :

- Parcours cyclotourisme : suite à la demande de San-Germinois, une réunion a eu lieu avec le président du Vélo Club Bresse Nord et l'Office de Tourisme de Louhans, afin de créer des parcours cyclotouristiques sur notre commune. Trois parcours, de 30, 35 et 57 km sont désormais consultables sur le site OpenRunner. Ils seront également disponibles sur le site Véloenfrance.
- Marché estival du 1<sup>er</sup> juillet : organisé au camping de 17h30 à 20 h, en présence d'au moins 7 producteurs qui ont confirmé leur participation. Des flyers seront distribués le 30 juin sur le marché et la zone commerciale Super U.

- **EHPAD :**

Mme le Maire présente le procès-verbal du conseil d'administration du 17 avril :

- rapport d'activités, compte de gestion et état réalisé des recettes et dépenses 2017 : L'activité de l'EHPAD est tout à fait satisfaisante et doit être maintenue en l'état puisque le taux d'occupation est de 99,91 %. La majorité des résidents sont très dépendants.
- projet de cuisine centrale : cuisine à Mervans puis livraison sur notre commune ; en attente de l'agrément
- projet GCSMS : projets en cours pour le groupement d'achats et de commandes ainsi que la mutualisation des astreintes de direction
- Occupation Ferme Michelland : en raison du retard pris dans la réalisation des travaux, la location va se poursuivre au tarif de 380 € par mois.

- **CCBR 71 :**

Mme le Maire rend compte de l'assemblée générale du conseil communautaire du 10 avril dernier, qui a traité du budget et de la fiscalité 2018. Il a également été question de l'instruction des dossiers d'urbanisme par le Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne. Les travaux de la pépinière d'entreprises devraient se terminer en juillet prochain.

- **Syndicat mixte de la Bresse Bourguignonne :**

Mme le Maire présente le compte-rendu de l'assemblée générale du 27 mars dernier. Elle précise que c'est la CCBR 71 qui adhère au Syndicat Mixte ; notre commune n'adhère que pour l'instruction des dossiers d'urbanisme.

- Contrat territorial 2018-2020 financé par le Conseil Régional : comprend le financement de la MAM de Sens-sur-Seille
- Rapport d'activités 2017
- Rapport d'activités de l'Office de Tourisme
- Décision modificative du budget / dossiers d'urbanisme
- Expérimentation de la médiation préalable obligatoire avec le Centre de Gestion de Saône-et-Loire. Notre commune devra prendre une délibération sur ce sujet lors de sa prochaine séance
- Etat d'avancement des 40 opérations identifiées au titre du programme européen FEADER
- Point de situation CEE TEPCV
- Contrat local de Santé (CLS)

- Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)

- **ADMR :**

Mme le Maire fait part du rapport d'activité 2017 de l'ADMR : créée en 1969, l'association locale ADMR de Saint Germain-du-Bois couvre 12 communes et emploie, fin 2017, 43 salariés - tous contrats confondus (CDD ou CDI), au service de 141 clients (13 519 h). L'association a demandé un appui renforcé de la Fédération pour la gestion du personnel. Le cadre de proximité intervient régulièrement pour soutenir l'équipe. Les salariés poursuivent leur formation afin d'assurer une prise en charge de qualité et développent les compétences adéquates. Depuis le 1<sup>er</sup> juin, l'association a repris une partie de l'activité aide à domicile de la Mutualité Française de Saône-et-Loire. L'équipe de bénévoles est très active, mais elle est à la recherche de nouveaux bénévoles.

- **Informations diverses :**

- Suivi des travaux : début des travaux de sécurisation des écoles le 2 juillet, démarrage des travaux dans les cours d'école le 9 juillet. Le parking devant les écoles sera fermé à partir de cette date. Les locataires des logements au-dessus des écoles n'auront pas accès à leurs garages jusqu'à fin août. Les travaux d'assainissement seront conduits en parallèle route de Chalon. La signature des marchés pour l'agrandissement de la salle de musculation interviendra le 29 juin.
- Développement durable : une convention va être signée avec le SICED pour la mise à disposition de gobelets réutilisables pour les manifestations.
- Travaux de voirie : nos demandes ont pratiquement toutes été acceptées par la CCB71, pour un montant de 46 000 €.
- Une étude sur les déplacements des chauves-souris présentes dans la réserve naturelle de la Grotte de Gravelle à Macornay sera réalisée du 16 au 28 juillet. Une autorisation de circulation est sollicitée sur la voirie communale pour les besoins de l'étude.
- L'association Entraide San-Germinoise tiendra une buvette lors de la bourse d'échanges organisée par la Recyclerie de Bresse et le SICED le samedi 30 juin.

- **Remerciements :**

Mme le Maire présente les remerciements reçus en Mairie, pour les subventions accordées par la municipalité : les Amis de la Maison de Retraite, l'Association Jonquille.

La prochaine séance du Conseil Municipal est fixée au mardi 24 juillet 2018 à 20 h 30. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par Mme le Maire à 22 h 26.